



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

Comité de vigilance

Compte-rendu
Jeudi, 30 novembre 2023 à 18 h 30

PRÉSENCES

M. Michel Chouinard	Représentant du CER
Mme Janie Larivière	Représentante de : Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)
Mme Marlène Perrier	Directrice générale, CER
M. Patrice Lanctôt	Superviseur, CER
Mme Manon Lachaine	Directrice générale adjointe, CER

ABSENCE :

Mme Myriam Gagné	Représentante MRC Antoine-Labelle
M. Alain Otto, président	Représentant de la Ville de Rivière-Rouge
M. Pierre Telmosse	Représentant des citoyens

Le président souhaite la bienvenue à tous, en particulier à M. Chouinard qui représente le Complexe

Début de la rencontre, 18 h 30.

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Compte-rendu du comité du 13 juillet 2023
3. Suivi des populations de goélands
4. Rapports d'analyse
 - 4.1. Surveillance environnementale
 - 4.2. Résultats d'analyses OER (Objectifs environnement de rejets)
 - 4.3. Analyse des puits d'observation et piézomètres
 - 4.4. Analyse des eaux de surface
 - 4.5. Analyse au bassin SP-4
5. Projets 2023
6. Varia
 - 8.1. Calendrier 2024
7. Information
8. Levée de la rencontre

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 13 JUILLET 2023

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu de la rencontre du 13 juillet 2023 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions.

3. SUIVI DES POPULATIONS DE GOÉLANDS

Dépôt du graphique : Moyenne hebdomadaire de 2010 (référence) et de 2017 au 18 novembre 2023.

La moyenne maximale hebdomadaire de goélands pour :

2018 : 360

2019 : 387

2020 : 454

2021 : 351

2022 : 263

Au 18 novembre 2023 : 229

Le comité recommande de continuer l'effarouchement en 2024 toujours en diversifiant l'effaroucheur.

4. RAPPORT D'ANALYSE

4.1. Surveillance environnementale du biogaz

Les résultats des présentes campagnes de surveillance environnementale du biogaz démontrent le respect de la limite fixée au règlement et au décret pour les huit puits de surveillance, pour les dix-sept (17) bâtiments et infrastructures et pour les trois événements. Les quatre campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été effectuées le 24 mars, 30 mai, 12 septembre et 9 novembre 2023. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.2. OER (Objectifs environnementaux de rejets)

Sur les deux échantillons requis, selon les dispositions du REIMR, la première analyse a été effectuée le 18 juillet 2023 et la deuxième le 18 septembre 2023. Les résultats sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.3. Analyse des puits d'observation et des piézomètres

Dépôt et présentation du rapport sur la qualité environnementale des eaux souterraines, les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été prélevées les 12 juin, 30 août et 8 novembre 2023. Les résultats des trois campagnes sont commentés et sont à la satisfaction des membres.

4.4. Analyse des eaux de surface

Les trois campagnes requises, selon les dispositions du REIMR, ont été prélevées les 13 juin, 30 août et 8 novembre 2023. Les résultats des trois campagnes sont commentés et sont à la satisfaction des membres. À noter que le ES1 était à sec lors de la prise d'échantillon du 30 août, tandis que ES2 était à sec seulement lors de la prise d'échantillon du 13 juin.

4.5. Analyses au bassin SP-4

Dépôt et présentation des analyses effectuées du 9 mai au 7 novembre 2023. Ces analyses sont effectuées durant la période de traitement. De plus, pour la saison 2023, il y a eu deux périodes de rejets à la rivière afin de permettre le nettoyage des bassins 1 et 2, soient du 5 au 8 juin et du 4 juillet au 7 novembre.

5. PROJETS 2023

- 5.1. Magasin de réemploi, suivi
- 5.2. Optimisation des transports pour le transbordement des matières recyclables, suivi
- 5.3. Vente du terrain à RCER, suivi
- 5.4. Moyens mis en place pour la réduction des déchets ultimes, pour la qualité des matières et la valorisation des résidus de CRD

6. VARIA

- 6.1. Calendrier des rencontres 2024

Le 11 juillet et le 28 novembre sont retenus pour les rencontres à 18 h 30 au bureau du Complexe environnemental.

7. INFORMATIONS

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 19 h 10.

Marlène Perrier
Directrice générale